

Saint-Rogatien

Bulletin d'informations municipales



janvier 2020

le Mag'



p.8
Le repas
des seniors



p.9
Téléthon



p.10
Accueil périscolaire
Roga'scool



p.13
Stages
multi-activités



> **SOMMAIRE & ÉDITO**
page 2

> **RÉALISATIONS 2019**
page 3

> **PROJETS 2020**
page 4

> **ENVIRONNEMENT,
URBANISME,
DIVERS**
page 5

> **DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
pages 6 et 7

> **VIE CULTURELLE
ET FESTIVE**
pages 8 et 9

> **PROJET ÉDUCATIF
LOCAL**
pages 10, 11, 12 et 13

> **SOLIDARITÉ**
page 14

> **BLOC NOTES**
page 15

> **PLAN**
page 16



Le mandat que vous nous avez confié en mars 2014 se termine. Investi dans la vie municipale depuis 1995, je ne serai pas candidat aux élections de Mars 2020. J'espère avoir développé Saint-Rogatien avec la qualité de vie qui m'est chère, programme pour lequel vous m'avez fait confiance ainsi qu'à l'équipe municipale. J'ai donné chaque jour le maximum pour l'avenir de notre commune. Je remercie tous les conseillers municipaux pour leur soutien dans les démarches qui ont permis de réussir l'attractivité et "le bien vivre" dans notre village en maîtrisant son évolution.

Notre très saine gestion financière nous a permis d'engager, en 2019 :

- l'aménagement sécurisé et la mise en accessibilité handicapés de la rue des Écoles,
- la réfection de trottoirs rues de Nice et des Coquelicots avec mise en place de bancs et signalétique pour accompagner les déplacements des résidents de l'EHPAD "Villa Amélie" dans notre village,
- les travaux d'isolation et de chauffage dans les écoles,
- la clôture des aires de jeux et terrain annexe du stade,
- le réaménagement paysager de divers espaces communaux,
- la rénovation du mur du cimetière et l'agrandissement du Columbarium,
- des aménagements rue de La Rochelle suite au déplacement du terminus de bus de la ligne n° 8,
- et l'important entretien des bâtiments et espaces communaux.

Des projets vont se concrétiser début 2020 : l'agrandissement de l'EHPAD "Villa Amélie", l'ouverture d'un salon d'esthétique-coiffure et l'agrandissement du magasin U Express afin de compléter les services proposés (les permis de construire sont délivrés depuis quelques mois, les travaux vont commencer très prochainement).

La commune est propriétaire des locaux de l'ancien bar depuis plusieurs mois. Une étude pour l'implantation d'une boulangerie est engagée et devrait aboutir bientôt.

Des travaux de sécurisation et d'accessibilités handicapés pour la rue Néchalier et des travaux d'entretien dans le groupe scolaire sont programmés.

Ce mandat 2014-2020 se termine avec une bonne situation financière (sans augmentation d'impôts locaux communaux) pour ceux qui nous succéderont dans quelques mois.

Le « bien vivre », c'est évidemment aussi la santé des habitants.

Nous avons hélas vécu un drame récent qui concerne la santé de jeunes enfants de notre village. Cela nous préoccupe et nous sommes très vigilants sur les mesures de protection à engager envers la population.

Nous travaillons avec le service environnement de la Communauté d'Agglomération, la commune de Périgny (sur laquelle l'Usine Rochelaise d'Enrobés (SRE) et l'Unité de Compostage de la Communauté d'Agglomération sont implantées) et des organismes compétents (DREAL - ARS - SPF - ATMO - Ligue contre le cancer - Corps Médical, etc...). Des études sur les pesticides sont en cours de réalisation. D'autres sur la qualité de l'air vont être réalisées prochainement, en fonction des périodes de fonctionnement des sites surveillés. Les finalisations technique et financière sont en cours.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce "Mag de Janvier 2020 ».

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour bien vivre ensemble cette nouvelle année 2020.

Votre Maire **Jacques LEGET**

Saint-Rogatien

Directeur de la publication : Jacques LEGET
Directrice adjointe de la publication : Sylvie MARTIN
À contribué à sa rédaction : la commission communication
Photos : Archives municipales
Conception graphique et éditoriale/mise en page : FEULADES.FR
Impression : Imprimerie IRO
Tirage : 1 100 ex. - Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020

Réalisations 2019



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Les travaux réalisés à l'école en 2019 ont été majoritairement consacrés à l'isolation afin de réaliser des économies d'énergie. La chaudière de la maternelle a été remplacée par une nouvelle, beaucoup plus performante et plus économique.

À l'école élémentaire, l'isolation thermique et phonique du plafond a été réalisée dans les classes de CP et CE1, ainsi que dans la garderie. Durant les vacances scolaires d'été, la commune a aménagé la cour de récréation de l'école primaire avec un marquage au sol thermocollé correspondant à une aire de jeux de 9 m sur 18 m. Cela convient à la plupart des activités sportives pour encourager l'interaction sociale et développer l'activité physique des enfants.

CIMETIÈRE

Le columbarium s'est agrandi de 18 cases cinéraires supplémentaires (il n'en restait qu'une de libre). Le mur d'entrée, entièrement reconstruit en pierres, la nouvelle porte et le nouveau portail, donnent à l'ensemble un très bel aspect. Il reste à réaliser la rénovation du portail d'entrée et l'embellissement du jardin du souvenir, prévus pour le début de l'année.



AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE LA RD111

Engagée dans une dynamique de revitalisation, la commune a réaménagé le giratoire de la RD111. Conçu par les services techniques, le projet a été subventionné à 90 % par le Département de la Charente-Maritime et a nécessité l'intervention des

agents des espaces verts et de plusieurs intervenants. Investie depuis plusieurs années dans une mission d'accompagnement socioprofessionnel, la commune a confié l'aménagement végétal et minéral de l'espace à l'entreprise d'insertion professionnelle « AunisGD ».

CENTRE MUNICIPAL DE RENCONTRES

Après 25 ans d'utilisation, il était temps de faire des travaux de rénovation à l'intérieur du C M R. Les peintures des murs, des plafonds, des cloisons amovibles et de la cuisine sont refaites et de nouvelles tables sont en place.

Les stores seront changés en début d'année. Pour le budget 2020, il restera à moderniser le bar pour que l'ensemble ait fière allure.

TERRAIN MULTI SPORTS

Une clôture sécurise l'espace de jeux et permet d'assurer la tranquillité du voisinage.

Le portillon est automatisé ce qui permet de gérer et de faire respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.



VOIRIE

Après une remise en état du réseau d'assainissement, la réfection totale de la rue des écoles est terminée et comporte un cheminement piéton de couleur claire sur la partie droite

afin de sécuriser les piétons et en particulier les enfants des écoles qui se rendent au gymnase. Il est rappelé que le stationnement est rigoureusement interdit sur ce cheminement piéton et que tout contrevenant fera l'objet d'une verbalisation. En raison de la faible largeur de la chaussée, une étude est en cours sur les modalités de stationnement. Les trottoirs de la rue du Moulin ont été refaits en raison des dégâts occasionnés par les racines des arbres et le cheminement piéton réalisé en enrobé clair.

TERRAIN ANNEXE AU STADE

L'espace à côté du terrain de foot, ouvert à tous, était très peu utilisé. L'incivilité de quelques personnes (bouteilles plastiques, canettes de bière et surtout déjections canines) rendait difficile voire impossible les entraînements pour les joueurs de foot ainsi que les activités pour les écoles et la maison des jeunes.

Désormais, une clôture et un portail sont en place afin de rendre l'endroit plus sûr. La pose d'un filet pare-balls est prévue en début d'année. L'ensemble permettra d'assurer la tranquillité des voisins.



TERMINAL DE BUS

Le terminal de bus situé en sortie du bourg, direction Clavette, a été terminé dans les délais. Il est opérationnel depuis le 6 janvier et comporte

7 emplacements en arrêt minute dont un pour handicapés et 13 en parking relais pour du covoiturage. Le rond-point situé rue de La Rochelle à hauteur des rues du Moulin et Claude Monet a été redimensionné afin de permettre le passage des bus articulés. L'arrêt Néchalier est maintenu mais l'arrêt des bus se fait maintenant sur la chaussée au niveau des quais aménagés de chaque côté de la rue.

Projets 2020

VOIRIE RUE NECHALIER

Des travaux de rénovation de la voirie et de mise en accessibilité des trottoirs et cheminements piétons sont envisagés dans la rue Néchalier. Ils consistent en la réhabilitation de la voirie communale fortement dégradée et la mise aux normes accessibilité des trottoirs et des cheminements piétons desservant les lotissements contigus. La bande de roulement de la voirie et les emplacements de stationnement seront en enrobé noir. Les trottoirs et cheminements piétons seront en enrobé clair.

COMMERCES

La commune est propriétaire de la parcelle du 6 rue de La Rochelle (ex Liseron bleu) depuis le 17 octobre 2019. Ce terrain est inclus dans la centralité commerciale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le projet commercial sur cette parcelle évolue au profit de l'installation future d'une boulangerie sur une partie du terrain d'environ 330 m². Avec la fermeture depuis de nombreux mois de ce commerce sis rue de La Rochelle, l'installation d'une boulangerie est une excellente nouvelle. Le désamiantage et la démolition du "Liseron Bleu" se feront au 1^{er} trimestre 2020. La 2^{ème} partie de terrain d'environ 290 m² est en vente.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, des grosses réparations dans les locaux scolaires sont nécessaires. En fonction des subventions obtenues, il pourrait être effectué :

- remplacement des éclairages par des équipements en LED,
- réparation des tableaux électriques et de prises de courant,
- changement du lampadaire dans la cour,
- mise en place de sèche-mains électriques dans les sanitaires,
- marquages et rails de guidage pour l'accessibilité,
- réparation du sol du préau par une résine antidérapante,
- installation de films solaires et occultants (plan vigipirate) et rafraîchissement,
- séparation d'une salle polyvalente en deux pièces grâce à une cloison amovible.

Recensement de la population DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent :

Pour l'État

- Définir les politiques publiques nationales.

Pour les communes

- Établir la contribution de l'État au budget des communes,
- Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation,
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal.

Pour les entreprises

et les associations

- Ouvrir de nouveaux commerces
- Construire des nouveaux logements.

Le recensement de la population est obligatoire. 4 agents sont recrutés à Saint-Rogatien pour vous recenser et pour vous aider, en cas de besoin, à remplir les documents y compris sur internet. Ils se présenteront à votre domicile avec leur carte d'accréditation bleu, blanc, rouge et leur photo. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter la mairie. Pour les reconnaître, voici le trombinoscope :



Josette Pinaud



Odile Parmentier



Patricia Rattanaxay



Patrick Bonnier

Écoles

Bienvenue à Élodie LAILLE, directrice à l'école maternelle depuis septembre 2019.

Admissions à l'école maternelle Josy MOINET pour les enfants nés en 2017 à partir du 2 avril 2020 sur rendez-vous : tél 05 46 56 78 11 - De 8h à 16h30, les jours de classe.

Vous devez au préalable vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie et téléphoner à l'école pour demander un rendez-vous.

À l'école, vous vous présenterez avec les documents suivants :

- la feuille d'informations remplie par vos soins (à prendre en Mairie),
- le certificat d'inscription signé par le Maire,
- le livret de famille ou une pièce certifiant la responsabilité légale,
- le certificat de vaccinations obligatoires ou le carnet de santé ou un justificatif de contre-indication.



Élections municipales des 15 et 22 mars 2020



Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de notre commune et qui remplissent toutes les conditions nécessaires, vous avez jusqu'au vendredi 7 février pour vous inscrire pour ce scrutin ! Pour ce faire 2 possibilités : soit vous inscrire en ligne via le site « service public », soit retirer à la mairie le cerfa d'inscription disponible également sur ce même site. Votre demande doit être accompagnée d'une photocopie d'un titre d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous êtes absent lors du scrutin (un tour ou les deux) et que vous souhaitez voter, vous pouvez donner procuration à un électeur de la commune. Comment faire ? C'est simple : vous téléchargez le formulaire sur le site « service public » ou retirez un cartonné à un guichet d'une autorité compétente à laquelle vous remettrez votre document rempli (commissariat, gendarmerie, tribunal, ambassade ou consulat français à l'étranger).

Pour toutes les personnes qui souhaiteraient être assesseurs lors de ces élections ou pour toute autre question n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie auprès de Sandra BAUDRY qui est en charge du service des élections !



Système de vidéo protection

Plusieurs caméras sont installées sur différents sites de la commune. Elles ont pour but d'assurer la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens, la protection des bâtiments publics et de lutter contre un véritable fléau à savoir « le dépôt sauvage ».

Rappel : est considéré comme dépôt sauvage le fait de jeter ou déposer tous types de matériaux en dehors des containers prévus à cet effet. Les auteurs sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

Il est rappelé que les déchetteries de la CdA ont une amplitude d'ouverture permettant de se débarrasser facilement de tous les déchets n'entrant pas dans les bacs.

Défibrillateur

Un défibrillateur en accès libre sera installé dans le premier trimestre 2020 sur la place des Chênes Verts (mur des vestiaires du foot).

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi a été voté le 19 décembre 2019 et les autorisations du sol accordées depuis le 30 décembre le sont, conformément à ce nouveau règlement, commun aux 28 communes de la CdA de la Rochelle.

Tout ce qui se rapporte au PLUi est consultable sur le site de la CdA. Vous pouvez aussi cliquer sur le lien actif sur le site officiel de Saint-Rogatien.

Pour toutes questions et tous renseignements vous pouvez contacter Sandra BAUDRY au service Urbanisme **qui ne reçoit que sur rendez-vous !**



Déjections canines interdites sur le domaine public

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 68 euros.

Il est aussi rappelé que tout animal doit être tenu en laisse sur la voie publique.



Passage de la balayeuse
Jeudi 19 mars
Mercredi 6 mai
Lundi 13 juillet

Les délibérations du conseil municipal



21 janvier 2019

- Prestations de maîtrise d'œuvre des liaisons cyclables inscrites au schéma directeur des aménagements cyclables 2017-2030 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre différentes communes du territoire de l'agglomération et la Communauté d'agglomération de La Rochelle
- Réorganisation des services périscolaires - Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité - Modification du nombre d'heures d'un agent - Avenant à un contrat CAE/PEC

11 février 2019

- Cession d'un terrain communal
- Renouvellement de l'adhésion au service retraites du centre de gestion
- Avancements de grades 2019
- Compte administratif 2018 de la commune
- Compte de gestion 2018 de la commune
- Compte administratif 2018 du budget des logements des personnes âgées (Massiou)
- Compte de gestion 2018 du budget des logements de personnes âgées (Massiou)
- Avenant à la convention avec Péri'jeunesse

10 avril 2019

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Autofinancement d'actions MDJ

13 mai 2019

- Acquisition d'un bien immobilier cadastré AA471-AA523 sis 6 rue de La Rochelle
- DM 1 Logements personnes âgées (Résidence Massiou)
- Marché à bons de commande pour la voirie 2019-2020-2021
- Marché MAPA pour les travaux de voirie 2019 sur les rues des écoles et du moulin
- Convention pour l'Assistance Technique Générale à la Voirie du Syndicat de la Voirie 17
- Fixation du taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2018
- Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

1^{er} avril 2019

- Affectation des résultats 2018 sur 2019
- Taux des taxes communales
- Budget 2019 de la Commune
- Budget 2019 des Logements des Personnes Agées (Massiou)
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la renégociation des contrats d'assurance
- Subvention au C.C.A.S. de SAINT-ROGATIEN pour 2019
- Subvention au CASEL
- Subventions aux associations
- Augmentation des prix des loyers des 8 logements pour personnes âgées de la Résidence Massiou au 1^{er} juillet 2019
- Augmentation des prix des loyers des 4 logements sur le budget de la Commune
- Participations financières aux Chambres des Métiers pour la formation des apprentis
- Marché d'achat énergies 2020-2022 (électricité sup 36 kVA et gaz naturel) 2019-23- Nouveau périmètre de protection des abords autour des monuments historiques
- Stages multi activités à partir des vacances de Printemps
- Renouvellement de l'adhésion aux passeports loisirs jeunes « pass'vac 2019 »
- Appel à projet 2019 du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour la vidéoprotection de la Commune
- Demande de subvention à la CdA au titre de la Politique de la Ville 2019

17 juin 2019

- Recomposition des conseils communautaires en vue du renouvellement général des conseils municipaux
- Acquisition d'un bien immobilier cadastré AA524 en indivision Consorts Brillant/Mme Bernard Arlette
- Résiliation de la convention avec l'Etablissement Public Foncier et la CdA de La Rochelle
- Mise en place d'un prêt relais pour 220 000 €
- Décision modificative n° 1 - 2019
- Cession gratuite par un particulier d'un terrain à la commune
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe
- Modification du nombre d'heures d'un poste d'adjointe d'animation
- Création d'un poste d'agent polyvalent à temps non complet 30/35^{ème}
- Modification d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet
- Convention entre la CdA et la commune pour l'instruction des demandes d'autorisation et des actes relatifs à l'occupation du sol
- Demande de subvention au Conseil Départemental 17 dans le cadre du Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle 2019 pour des dépenses d'entretien sur des voiries accidentogènes



9 décembre 2019

- Projet sur le terrain du 6 rue de La Rochelle
- Modification du plan d'acquisition de la parcelle AA 524
- Modifications statutaires - Transfert des compétences eau potable, gestion des eaux pluviales urbaines et modification des compétences assainissement et opérations d'aménagement
- Modification du plan des limites communales entre La Jarne et Saint-Rogatien
- DM3 2019
- Définition des axes du plan de formation 2020 et plan de formation 2020
- Indemnité de conseil allouée aux comptables des finances publiques chargés des fonctions de Receveurs des communes et EPL
- Choix des compagnies d'assurance pour les années 2020 à 2023
- Demande de subvention « grosses réparations aux locaux scolaires » au Conseil Départemental 17 pour l'année 2020

16 septembre 2019

- Cession amiable sans contrepartie financière
- Modification du nombre d'heures de 2 postes
- Création d'emploi pour accroissement temporaire d'activité
- Clôture de la régie d'État pour les amendes de police
- Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine
- Téléphonie fixe, mobile et fibre pour la mairie : choix de l'opérateur
- Nouveau règlement d'utilisation du Centre Municipal de Rencontres
- Renouvellement du contrat avec la Société BEWIDE pour l'adhésion au site Webencheres - mise en vente de biens mobiliers inutiles ou obsolètes
- Transferts de crédits
- Intervenants extérieurs à l'accueil périscolaire
- Mini-gym 2019-2020
- Renouvellement de l'adhésion aux FRANCAS

août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

16 décembre 2019

- Adoption du rapport de la CLECT - transfert de compétences : les piscines
- Décision modificative N° 4/2019 : opération d'ordre pour les travaux faits en 2019 par le SDEER
- Demande de subvention à l'Etat dans le cadre du fonds « dotation d'équipement aux territoires ruraux » DETR pour des travaux d'accessibilité dans la rue Néchalier
- Demande de subvention à la CDA « politique de la ville » pour les grosses réparations aux locaux scolaires 2020

12 novembre 2019

- Cession de logements locatifs sociaux par les bailleurs - avis de la commune
- Indemnité de conseil au comptable public (TP Périgny)

16 octobre 2019

- Création d'emplois d'agents recenseurs
- Décision modificative pour provisions 2019 et admissions en non-valeurs
- Changement de dénomination du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime
- Modification statutaire du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime
- Adhésion au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eau 17) de la Ville de SAINTES aux compétences eau potable et assainissement collectif
- Classe de découverte CP et CP/CE1
- Accueil d'un service civique partagé
- Appel à projet «Promeneurs du net »



Manifestations communales

2^{ème} semestre 2019

Commémoration du 14 juillet

Drapeau au vent, la commémoration du 14 juillet rassemble les Rogatiens autour de son monument aux morts. Un pot de l'amitié offert par la mairie a clôturé la cérémonie.



Forum des associations

7 septembre 2019

À l'occasion du Forum des Associations le 7 septembre de 10 h à 14 h, la salle associative a accueilli treize des nombreuses associations de Saint-Rogatien, dont deux nouvelles : ASE (Avenir Santé Environnement) et TPLT (Tout Pour La Terre). Lors du briefing animé par la commission "Vie associative, animations communales et culturelles" celles-ci ont pu faire connaissance et échanger sur leurs activités avant de recevoir un public nombreux et intéressé.

Journée du patrimoine

20 septembre 2019

Avec le thème « Arts et divertissements », les idées n'ont pas manqué pour cette 15^{ème} édition des journées du patrimoine. La "Vie associative, animations communales et culturelles" a donc décidé de vous raconter la fabuleuse histoire du cinéma. Des frères Lumières à James Cameron, en passant par Méliès, Chaplin et Disney le public a pu découvrir cette incroyable aventure devant des projections et une exposition ludique. Et pour terminer ce parcours enrichissant, des jeux géants en bois ont ravi nos petits écoliers... et les grands aussi !



Repas des aînés

12 octobre 2019

Le repas des aînés organisé par le C.C.A.S. a eu lieu le 12 octobre au Centre Municipal de Rencontres. Ils étaient 94 à avoir répondu présents pour partager le repas réalisé par le personnel du restaurant scolaire. Les bénévoles du C.C.A.S., les jeunes de la Maison des Jeunes et les élus présents ont participé au bon déroulement de cette journée.

AGENDA

Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 février

Dimanches 15 et 22 mars

Jeudi 19 mars

Les Rog'Arts et le Printemps des Poètes

Élections municipales

Cérémonie du 19 mars 1962

Cérémonie du 11 novembre

Malgré une météo peu clémente, la cérémonie du 11 novembre a rassemblé les Rogatiens venus nombreux autour du monument aux morts.

Comme chaque année, lors de la commémoration, les écoliers encadrés par leurs enseignants ont chanté la Marseillaise.



Depuis 2014, sur votre commune
GRACE A VOUS

2014 2969,07€

2015 4218,75€

2016 4374,10€

2017 4050,72€

2018 5389,90€

2019 5323,37€

MERCI



Téléthon

Du 4 au 8 décembre 2019

Pour cette nouvelle édition du Téléthon à Saint-Rogatien, le record de collecte de dons et recettes n'a pas été battu mais la mobilisation est restée tout aussi forte.

Des animations pour toute la famille

Cette année, plus de 700 personnes ont participé aux animations du Téléthon sur notre commune. Le loto organisé par l'EHPAD Villa Amélie a permis des rencontres intergénérationnelles, mais aussi de créer un lien avec d'autres résidents. En effet, trois EHPAD de l'agglomération rochelaise ont accompagné les résidents Rogatiens. Le vendredi soir, avec DJ RD (RAMBAUD Damien) aux platines, la traditionnelle soirée couscous a réuni plus de 140 personnes dans une ambiance des plus festives ! De quoi mettre en jambes nos marcheurs du samedi, qui ont bravé le froid pour une balade matinale de 5 et 8 km. Heureusement, un petit déjeuner ouvert à tous les attendait pour se réchauffer, accompagné du groupe folk Le Chemin de Trad'verse. Et avec plus de 70 lots, la tombola a fait des heureux ! Ce week-end festif s'est clôturé avec le concert du groupe vocal et musical Les copains d'accord, à l'église le samedi soir, et le vide grenier organisé par St Ro en fête le dimanche.

Sensibilisation des enfants au handicap

À Saint-Rogatien, tout le monde s'investit pour le Téléthon, même les écoles ! Les enfants ont ainsi pu être sensibilisés au handicap grâce à un parcours éducatif, où fauteuils roulants et béquilles ont permis de faire connaître/comprendre la vie quotidienne des personnes handicapées. Et pour les plus petits, c'était mission SOS cookies ! Avec la vente de kits cookies à l'école.

Défi crêpes !

Pour la première fois, Saint-Rogatien s'est joint au mouvement « défi crêpes ! » de l'AFM Téléthon. L'objectif des 500 crêpes fabriquées et vendues a été atteint à 95% mais nous comptons bien reconduire ce défi l'an prochain, avec un taux de réussite de 100% (voir plus !).

Manifestations du 1^{er} semestre 2020

Vendredi 8 mai

Date à définir

Date à définir

Cérémonie du 8 mai 1945

Fête des voisins

Saint-Donatien

Enfance et jeunesse

Les Bouts de Choux

Les Bouts de Choux accueillent les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

Chaque mardi et vendredi, des activités leur sont proposées dans une salle mise à leur disposition au Centre d'animations socio-culturelles à proximité de l'école. Cette année, nous partons à la découverte des animaux. Les enfants pourront faire du collage et de la peinture. Nous accueillons aussi différents intervenants tout au long de l'année : baby gym, anglais, marionnettes.

Les ateliers proposés constituent des temps d'éveil et de socialisation, permettant à l'enfant de se familiariser avec certains de ses futurs camarades de classe.

Si vous souhaitez avoir d'autres informations, n'hésitez pas à contacter par mail : ingridlecordier1305@gmail.com



Accueil Périscolaire Roga'scool



Inscriptions via le portail familles :

Modification du délai d'inscription : à partir de janvier, les familles auront jusqu'au dimanche soir 21h pour inscrire ou modifier les présences de leurs enfants à l'accueil périscolaire du soir et du matin. Pour être au plus juste concernant le prévisionnel, nous vous demandons d'y être attentifs.

Toutes les informations concernant l'enfance et la jeunesse sont sur le portail familles : <https://saint-rogatien.portail-familles.net/>

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :
Matin 7h30-8h30 / Soir 16h30-18h30

Mercredi : 7h30-12h30

Tarifs à la 1/2h : QF < 760 €€ 0.90 €

Régime Général : 1 € €

Autres Régime : 1,10€

Goûter : 0,40 €

Que se passe-t-il à l'accueil périscolaire ?



L'accueil périscolaire connaît une augmentation de la fréquentation le soir. En conséquence, l'équipe d'animation a fait le choix d'accueillir les enfants de l'école maternelle dans la salle des Bouts de Choux, choix renforcé par l'arrivée de nouveaux équipements extérieurs augmentant le risque accidentogène sur ces espaces. Nous remercions la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide à l'achat de ces nouveaux équipements et matériels pédagogiques.

La fréquentation du matin ainsi que celle des mercredis matin reste stable, soit une quarantaine d'enfants.

Bienvenue à Océane, stagiaire CAP Petite Enfance et animatrice avec les maternelles et Redouane, service civique mis à disposition par la Ligue de l'enseignement sur la mission de la découverte de la robotique et d'une éventuelle participation à la Robocup à Bordeaux.

L'accueil périscolaire repose sur les objectifs pédagogiques suivants :

- Développer la citoyenneté et l'autonomie de l'enfant,
- Sensibiliser à la nature et à l'environnement,
- Elargir l'horizon culturel et sportif des enfants,
- Associer les différents acteurs éducatifs.

Dans ce cadre-là, mercredi matin et soir, l'équipe d'animation est renforcée par les intervenants sur l'année scolaire 2019-2020 :

- Langue des signes avec Juliette (mardi),
- Ruffy et Marie pour de l'éveil à l'anglais (jeudi),
- Taekwondo avec Jérémie (mercredi matin).

L'équipe d'animation continue également à proposer des ateliers et des animations tels que :

- Codage informatique,
- Athlétisme,
- Atelier cosmétique Zéro Déchet,
- Peinture en exploitant différentes techniques,
- Activités manuelles autour du marché de Noël,
- Journée au palais des congrès pour le 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant rythmée par un spectacle, des ateliers sur les droits de l'enfant et la découverte des productions des différentes structures.



L'ensemble de l'équipe d'animation vous souhaite une belle année 2020. Qu'elle soit positive et riche en bonheur.

NOUVEAUTÉ, À PARTIR DE JANVIER 2020

Les CM2 inscrits à l'accueil périscolaire du vendredi soir pourront être admis à la MDJ avec une autorisation préalable par mail auprès de Cédric. Ils seront accueillis de 16h30 à 17h le temps du goûter à l'accueil périscolaire puis ils pourront bénéficier des espaces de la MDJ et d'animations en attendant leurs parents.

Seule la première 1/2h sera facturée et il faudra également régler l'inscription de la MDJ pour l'année 2020.





Maison des Jeunes

Cette année fut riche en projets. En effet, cet été nous avons décidé de nous aventurer sur les terres Corrésiennes afin d'y pratiquer diverses activités sportives grâce auxquelles nous avons pu découvrir cette belle région.

Nous avons également participé au Rallye Citoyen comme à notre habitude depuis 10 ans ! Une belle façon d'inculquer aux jeunes les devoirs citoyens. Les jeunes ont également l'occasion de financer leurs activités et projets en participant aux différentes actions d'autofinancement organisées : lavage de voiture en partenariat avec le magasin U Express St-Rogatien, papier cadeau à Cultura...

Nous repartons en mars prochain à la montagne avec nos amis du Spot Ados de Périjeunesse. Les places ont toutes été trouvées ! Pour rappel, la raison d'être d'une maison des jeunes est de rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs. Aussi, nous ne faisons pas automatiquement de la pub sur les projets car des groupes se constituent naturellement.

Donc, n'hésitez pas à nous rendre visite régulièrement pour être au courant de tous nos projets. Enfin, nous sommes en pleine réflexion pour proposer un séjour été qui n'a encore jamais eu lieu à la MDJ... Alors, amis sportifs aimant se dépasser, restez attentifs... Nous allons vite revenir vers vous avec plus d'informations.

Tu as entre 12 et 25 ans ? Un projet, une idée, une question ? Besoin de soutien, d'être accompagné dans des démarches ? Juste envie de parler, d'être entendu ? Personne autour de toi pour te soutenir et t'accompagner ? Jenny a rejoint l'équipe des « Promeneurs du net ». N'hésitez pas à la contacter sur les réseaux sociaux : Instagram « jenny_pdn17 » et sur facebook « Jenny Boudeau Promeneur du net ».

Projets 2020 : raid aventure, bourse aux plantes, rallye citoyen, séjour été...

L'équipe d'animation de la MDJ vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2020.



Café des Familles

Élise Garapon, parent d'élève et Cédric Galand coordonnateur enfance-jeunesse ont mis en place un café des familles le premier vendredi de chaque mois devant les écoles Josy Moinet.

Ce moment a pour but de favoriser le lien entre parents et d'échanger sur les questions éducatives autour d'un café ou d'un thé. Suite à ces rencontres, Élise et Cédric ont organisé deux soirées atelier-débat sur les thématiques suivantes : la gestion positive des écrans et l'autonomie de l'enfant. En fin d'année scolaire, ils vous ont proposé de la sophrologie ludique parent-enfant.

Nous vous donnons rendez-vous et n'hésitez pas à nous transmettre vos préoccupations de parents et à rejoindre le café des familles.



Stages multi-activités (CP-CM2)

En 2019, les stages multi-activités ont fait le tour du monde en mode globetrotter. Lors des vacances d'automne, les enfants ont exploré les États-Unis.

Ils ont découvert des pratiques culturelles et sportives telles que le graff, le break dance et le base-ball. De plus, l'équipe d'animation a proposé une soirée famille casino à Las Vegas où des jeux étaient animés par les enfants.

Pour la suite, il est proposé de découvrir :

- Du 24 au 28 février 2020 : les pays froids,
- Du 20 au 24 avril 2020 : l'Amérique du Sud,
- Du 6 au 10 Juillet et du 13 au 17 Juillet : l'Afrique.





Banque alimentaire

La banque alimentaire s'est déroulée les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre au magasin U Express. Merci à tous pour votre générosité. Nous avons pu récolter 1,528 t de denrées alimentaires.

Merci à tous les généreux donateurs.

Santé

Ne remettez pas vos soins à plus tard mais bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par la C.P.A.M.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous soigner, la CPAM vous propose un accompagnement personnalisé.

Comment en bénéficier ? C'est simple. Avec l'aide d'un conseiller :

- Vous ferez le point sur vos droits à l'assurance maladie et les démarches à effectuer,
- Vous étudierez ensemble les solutions pour réaliser vos soins.

Votre conseiller peut vous accompagner jusqu'à la réalisation de vos soins grâce à un suivi personnalisé en plusieurs étapes.

Renseignez-vous dans l'une des agences ou points d'accueil.

Liste disponible sur ameli.fr ou en appelant le 3646 (service 0,06 €/min + prix appel).

Grippe : agir ensemble pour protéger chacun

L'hiver arrive à grand pas et avec lui la grippe saisonnière. Forte fièvre, fatigue intense, risque d'hospitalisation... la grippe peut entraîner des complications grave chez les personnes les plus fragiles. Contre la grippe, la vaccination est la première des protections. Parmi les personnes à risque, seulement 1 sur 2 a eu recours à la vaccination l'année dernière.

La vaccination, toujours le premier moyen de protection

La vaccination n'est pas seulement un moyen de se protéger efficacement contre la grippe, elle est aussi un moyen de protéger l'entourage en évitant sa propagation.

Elle peut être vue comme un geste citoyen pour protéger la collectivité, en particulier les personnes les plus vulnérables :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes atteintes d'une maladie chronique,
- les femmes enceintes.

Qui peut vacciner contre la grippe ?

- les médecins,
- les infirmiers(e)s,
- les sages-femmes (pour les femmes enceintes et l'entourage des nourissons à risque),
- les pharmaciens volontaires (pour les personnes majeures).

Il faut compter une quinzaine de jours pour que l'immunité conférée par le vaccin ait le temps de s'établir. Il est donc recommandé de se faire immuniser dès que le vaccin est disponible ; son efficacité couvrant largement la période épidémique. Même si l'épidémie a commencé, il est encore temps de se faire vacciner. Enfin, la composition du vaccin grippal variant d'une année à l'autre, il est essentiel de renouveler la vaccination chaque année.

En complément du vaccin, apprenez les gestes barrières



Se laver
les mains
régulièrement



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser
un mouchoir
à usage
unique



Porter
un masque
jetable quand
on est malade



MAIRIE / C.C.A.S

Place de la Mairie
Tél. : 05 46 56 60 77

Le Maire : M. Jacques LEGET

Les Adjoints au Maire :

- M. Didier LARELLE (urbanisme, aménagement de la voirie, accessibilité, réseaux, environnement et sécurité urbaine)

- Mme Sylvie MARTIN (affaires électorales, scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse, Projet éducatif local, communication et information)

- M. Yves BOURSIER (entretien de la voirie, espaces verts et publics et bâtiments communaux)

- Mme Patricia DAVID (affaires sociales, solidarité, relations avec les personnes âgées et petite enfance)

- M. Philippe PINAUD (vie associative, culturelle, animations, fêtes et cérémonies)

(Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous)

Directrice Générale des Services :

- Mme Manuelle PAJOT (Secrétariat général, secrétariat des élus, gestion budgétaire et comptable, ressources humaines)

Accueil : Mme Sandra BAUDRY (Urbanisme uniquement sur rendez-vous, élections, voirie)

Accueil : Mme Manon JOURDAIN (Formalités administratives, état civil, recensement militaire, action sociale uniquement sur rendez-vous)

Policier municipal : M. Eric GADAIS

Agent de surveillance de la voirie publique (ASVP) : M. Franck WEISS

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi)

FERMÉ LE MARDI APRÈS-MIDI

Courriel : mairie-saint-rogatien@wanadoo.fr

Site Internet :

www.mairie-saint-rogatien.fr

GYMNASÉ

Tél. : 05 46 56 30 92

CENTRE MUNICIPAL DE RENCONTRES

Tél. : 05 46 56 96 95

MAISON DES JEUNES

19 rue de La Rochelle

Tél. : 05 46 51 87 62

Courriel : maisonsdesjeunes-saint-rogatien@hotmail.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Maison de la Charente-Maritime

Pays de La Rochelle-Ré Aunis

49 avenue Aristide Briand

17000 La Rochelle. Permanences

les mercredis matin à la mairie de Périgny. Prendre RDV auprès de

Mme BERNARD (coordinatrice)

Tél. : 05 17 83 44 60

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. NAKACHE

Tél. : 06 37 24 88 58

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place des Chênes Verts

Tél. : 05 46 28 40 76

Du lundi au vendredi de 13h à 16h

Un photocopieur à pièces et une

tablette numérique internet sont à

à votre disposition

GRUPE SCOLAIRE JOSY MOINET

École Maternelle - Mme LAILLE,

Directrice Tél. : 05 46 56 78 11

École Élémentaire - Mme COMBAREL,

Directrice Tél. : 05 46 56 64 33

Restaurant Scolaire et accueil

périscolaire Tél. : 05 46 55 06 45

periscolaire@saint-rogatien.fr

MÉDIABUS

Place des Chênes Verts

Tous les mercredis de 10h30 à 12h30

Tél. : 05 46 45 71 71 / 06 82 57 77 19

DÉCHETTERIE DE PÉRIGNY

Rue Auguste Ferrié

Du mardi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 18h. Les vendredis et

samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

(du 1^{er} avril au 30 septembre) Fermé

le dimanche, le lundi et les jours

fériés.

Tél. : 0800 535 844 (n°vert)

CIMETIÈRE

Rue du 19 mars 1962

Du 1/10 au 31/3 de 8h30 à 17h

Du 1/4 au 30/9 de 8h30 à 21h

(portail automatisé électrique)

OFFICES RELIGIEUX

Père Daniel MARTIN-Messe à

Saint-Rogatien le dimanche à 11h

Tél. : 05 46 44 23 03

SANTÉ

PHARMACIE

>BARRIBAULT Marion

1 rue Auguste Jouineau

Tél. : 05 46 37 86 22

PROTHÉSISTE DENTAIRE

>DUMONTS Laurent

13 rue de La Rochelle

Tél. : 05 46 51 88 40

CHIRURGIEN DENTISTE

>LEBRUN Isabelle

>PAGEAUD Jessica, assistante

6 rue du Logis du Vivier

Tél. : 05 46 56 72 17

PÔLE MÉDICAL

MÉDECINS

>Dr COUTURIER Laurent

>Dr KERHARO-NICOLAS Anne

>Dr LOUSTAU Valérie

>Dr SAUTERON Anne

>Dr STAUB Magali

2 place des Chênes Verts

Tél. : 05 46 00 59 70

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

>HATON Geoffroy (ostéopathe)

>TOURNOIS Marion

>GAUTIER Laurie

>MARCHAND Lucas

4 place des Chênes Verts

Tél. : 05 46 56 07 77

PODOLOGUE

>SOURISSEAU Philippe

3 place des Chênes Verts

Tél. : 05 46 51 88 51

INFIRMIÈRES

>SNOEK Nadine

>RAYMOND Agnès

6 place des Chênes Verts

Tél. : 05 46 37 13 14

OSTÉOPATHE

>NOIROT Stéphanie

1 allée des Alouettes

Tél. : 06 48 11 52 88

09 81 85 04 35

DIÉTÉTICIENNE

>GUYOT Sophie

Place des Chênes Verts

Tél. : 07 68 25 84 06

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

Samu / Maison Médicale de
garde Tél. : 15

Pompiers Tél. : 18 ou 112

Centre anti-poison
Tél. : 05 56 96 40 80

Hôpital de La Rochelle
Tél. : 05 46 45 50 50

SOS Médecin
Tél. : 3624 ou 08 26 46 15 15

Gendarmerie Nieul-sur-Mer
Tél. : 05 46 44 51 64

SOS Enfance Maltraitée
Tél. : 119

SOS Amitié (permanences écoute)
Tél. : 05 46 45 23 23

NUMÉROS UTILES

ENEDIS (service dépannage)

Tél. : 08 10 33 30 17

GrDF (Service dépannage)

Tél. : 08 10 43 30 17

SAUR (Service des eaux)

Tél. : 05 81 91 35 02

Communauté d'Agglomération

Tél. : 05 46 30 34 00

CDA Assainissement

Tél. : 05 46 30 35 40

Trésorerie de Périgny

13 rue du Péré Tél. : 05 46 44 38 66

Centre des Finances Publiques

LA ROCHELLE Tél. : 05 46 27 61 00

Service du cadastre (Impôts fonciers)

Tél. : 05 46 30 08 88

Taxi de Saint-Rogatien

Tél. : 05 16 19 17 13 / 06 25 45 18 79

Tribunal de Grande Instance

10 rue du Palais LA ROCHELLE

Tél. : 05 46 50 87 10

Préfecture

Tél. : 05 46 27 43 00

Collège Fabre d'Églantine

4 rue Fabre d'Églantine

17000 LA ROCHELLE

Tél. : 05 46 44 13 65

YÉLO (Régie des Transports)

Du lundi au vendredi de

8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. : 08 10 17 18 17

Maison de l'Emploi -

Cité des Métiers

88 rue de Bel Air - 17000 LA ROCHELLE

Tél. : 05 46 55 34 21

Site Internet :

http://maisondelemploi.agglo-larochelle.fr

Les Mouettes

Site Internet :

www.lesmouettes-transports.com

COMMERCES ET SERVICES

COIFFEUR

>OUVRARD Olivier

Place des Chênes Verts

Tél. : 05 46 56 68 28

PRODUCTEUR PRIMEUR EXPÉDITEUR

>SARL DEVERS

Les Ecurolles-Route de BOURGNEUF

Tél. : 05 46 00 61 70

RESTAURANT

>LA PIERREVUE

2 place de la Mairie

Tél. : 05 46 31 67 08

U EXPRESS

1 bis route de La Jarne

Tél. : 05 46 28 13 50

IL ÉTAIT UNE FOIS

(pâtisserie-sandwicherie)

1 bis route de La Jarne

Tél. : 05 46 01 16 06

TRAITEUR

>LE POULET PORTUGUAIS

1 route de La Jarne

Tél. : 05 46 76 78 42

ENTREPRISES ET ARTISANS

MENUISIER

>MARTIN Sylvie et Patrick

33 rue de La Rochelle

Tél. : 05 46 01 98 17 / 06 82 70 01 98

PEINTRES

>POUZIN J. François

27 rue Auguste Renoir

Tél. : 06 13 57 34 40

jfpouz@hotmail.fr

PEINTRES ET DÉCORATION

>N'SEKE J. Jacques

5 rue des Acacias

Tél. : 05 46 31 17 57

06 24 62 21 98

>NAT DÉCOR

11 rue des Charmes

Tél. : 06 67 66 85 44

natdecor@gmail.com

natdecor.fr

ELECTRICIENS

>BOURGINE Sébastien

9 rue des Lilas

Tél. : 06 03 73 44 28

>ESPIOT Philippe

7 rue des Palombes

Tél. : 06 50 45 01 75

phispiot@gmail.com

EXPLOITATION AGRICOLE

>PRIOUZEAU Josy

Rue de La Rochelle

Tél. : 05 46 56 65 75

DIVERS

THÉRAPEUTE

PSYCHO-COMPORTEMENTAL

>COSSEAU Annie

11 rue des Tilleuls

Tél. : 06 70 52 96 65

JENNEAU-GUILLARD

(HYPNOSE 17)

Tél. : 07 67 59 96 00

contact@hypnose17.net

ÉNERGÉTICIENNE

>MAGNERON Marie-Noëlle

10 allée des Blés d'Or

Tél. : 06 86 76 52 82

mmagneron@free.fr

ARTISANE SAVONNIÈRE

>SAVONY Charly

3 rue Paul Cézanne

Tél. : 06 84 05 11 04

contact@savony-charly.fr

CONSTRUCTION-MAÎTRE D'ŒUVRE

>BLANCHET Fabrice

20 rue des demoiselles

Tél. : 06 88 01 02 06

fbc17220@gmail.com

WISTEUR PERFORMANCE

(compétition automobile accessible

aux particuliers)

>HECKMANN Quentin

Tél. : 07 78 64 39 41

http://wisteurperformance.com

GARAGE MOBILE BOULIE

Tél. : 06 34 25 92 47

http://garagemobileboulie.wixsite.com/mecanicienadomicile

MULTISERVICES

>Gilles travaux et services

9 rue du Couvent

Tél. : 06 59 64 78 70

>JCP (jardin, clôture et paysage)

38

